

Communiqué de presse

Réforme de la politique environnementale : 3 approches pour un État de droit efficace

(Zurich, le 12 décembre 2019) – Dans sa dernière publication, le foraus présente trois approches pour réaliser des progrès considérables en matière de politique environnementale. Pour ce faire, il convient notamment de déléguer davantage de différends et de questions aux tribunaux internationaux afin de clarifier le contenu et la portée du droit de l'environnement et de renforcer le respect du droit de l'environnement et l'exécution des arrêts.

Pour réaliser des progrès importants et à long terme en matière de politique environnementale, l'approche politique doit être complétée par des efforts accrus pour renforcer l'État de droit. La présente publication expose les mesures concrètes que les ministères de la justice et des affaires étrangères peuvent prendre aux niveaux national et international afin de renforcer l'état de droit en matière d'environnement. « Se référer aux tribunaux internationaux dans des litiges spécifiques visant le développement du droit de l'environnement est un exemple du potentiel inexploité du droit de l'environnement », déclare l'auteure Seraina Petersen. En outre, l'activisme juridique accru des fonctionnaires internationaux et la coopération entre les organisations de la société civile devraient viser à développer des domaines spécifiques du droit de l'environnement, ajoute Mme. Petersen. L'amélioration de la mise en œuvre du droit international de l'environnement ainsi que des capacités quantitatives et qualitatives des instances juridiques internationales passe par à la coopération entre des États de même sensibilité ; telle doit être la priorité absolue des ministères et des organisations environnementales.

Au cours des dernières décennies, la politique environnementale mondiale a considérablement évolué et englobe aujourd'hui un grand nombre d'accords, mécanismes et institutions internationaux. Cependant, comme l'ont montré les rapports scientifiques, les grèves et les manifestations pour le climat, aucune amélioration significative n'a été obtenue. La plupart des accords sur le climat et l'environnement ne suffisent toujours pas à résoudre les problèmes environnementaux urgents : La politique environnementale mondiale a besoin de réformes et de nouvelles approches. L'amélioration de la jurisprudence au niveau international serait un premier pas dans la bonne direction.

Vous pouvez trouver la publication « Protecting the Environment in Court: A case for the reinforcement of environmental rule of law » [ici](#).

Contact :

Seraina Petersen, Auteure et co-responsable du programme diplomatie
seraina.petersen@foraus.ch | +41 78 662 32 22

Darja Schildknecht
Responsable communication, Directrice adjointe
darja.schildknecht@foraus.ch | 076 509 09 37

Organisation météorologique mondiale
7bis, Avenue de la Paix
1202 Genève
bureau_romandie@foraus.ch
www.foraus.ch

A propos du foraus - Forum de politique étrangère

Véritable pont entre la recherche et la politique, le think tank foraus développe des recommandations sur la politique étrangère pour les décideur·euse·s politiques et le grand public. Grâce à son modèle unique de participation bénévole, le foraus, fondé en 2009, est devenu la plateforme nationale de référence pour les passionné·e·s de politique étrangère qui souhaitent influencer les choix de demain.